



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue
DG Gouvernance
D Développement *et*

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

**LA BONNE GOUVERNANCE DANS
TOUS SES ETATS ET FORMES**

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanani Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Brouxdelmaï KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPA KOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOUNZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valéry-Aimée TAKI: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANT Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIED Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
20. **GONDODI mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHOBI Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKOUASSI Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDIBY Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbode Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38^{ème} session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs; Nom de l'auteur; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE BOUAGNON-DROUBLY Rita.....	1-15
LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, N'gnanda Anne-Marie KOUADIO et N'GORAN Ekian Noël	16-29
DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ OUSSOU Kouadio Jean Richard	30-44
LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022) OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi	45-60
LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON) Steeve Elvis ELLA	61-71
LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERSPECTIVES BROU Marie Sylvana	72-87
AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITÉ DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITÉ (2016 -2024) KEVI Kokou Silvére et LASSEY Agnélé	88-104
MA SANTÉ SOUFFRE DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE Arsène	105-116
BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC)	117-129
NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE GBAKA Loulou Guy	130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)	
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline	151-171
LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES	
EKPO Kouadio Victorien	172-184
POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022	
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana	185-199
LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)	
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .	200-218
DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	
AWOKPE Kodjo, DANDONOUGBO Iléri et AGBAMARO Mayébinasso	219-235
LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)	
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond	236-257
ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)	
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck	258-273
L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS LA MER À L'ENVERS DE MARIE DARRIEUSSECQ	
ADJE Tanoh Linda Danielle épouse BAH	274-285
LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE	
SILUE Tangologo	286-301
LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES	
SOULEYMANOU Kadouamai	302-324

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE	
BAMBA Ladji	325-337
AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ	
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épouse DIATÉ, MOYOU Jeanne Dominique	338-361
CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994	
DJE Yao Lopez	362-376
GOVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)	
BAMBA Mansé	377-391
LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE	
ELLA Kouassi Honoré	392-406
EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA	
KINDA Augustin	407-421
LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE	
KOFFI Kouadio Fabrice	422-439
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900	
KOSSOU Sovi	440-461
CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)	
Ekian Noël N'GORAN	462-477
COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO	
SORO Kassoum	478-495
POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS	
SOUMAHORO Sainghot	496-512
LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS- PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)	
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI	513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONNER » LES ENTITÉS ?	
KOUASSI Assanti Olivier	531-546
MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)	
YEO Mamadou	547-560
ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?	
AYENAGBO Kossi	561-578
DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRE (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)	
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin	579-602
GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE	
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy	603-623
GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES	
KONE Kapiéfolo Julien	624-642
GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué	643-661
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES	
KONAN N'Guessan Olivier	662-677
LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE	
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise	678-693
LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE	
Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY	694-711
GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE	
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire	712-728
CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE	

DOUFELGOU I AU NORD TOGO

DJALNA Kouyadéga729-748

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA

DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

GOVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS

GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor770-786

ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES

ILAHIRI Mylène Stéphanie787-804

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ

KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé805-824

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO

KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin825-846

ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS

Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE847-864

AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)

KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué865-883

LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN

Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN884-902

LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE

Robert NGOMEKA903-917

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO918-931

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU

CAMEROUN <i>SANAMA AMBASSA</i>	932-949
LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ? SEY Henri Joël	950-967
COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD) SISSOKO Pierre Soriba	968-984
MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES TATA Gaston Gabriel	985-1000
QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ? TOB-RO N'Dilbé	1001-1020
DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima	1021-1036
RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE Boni Hyacinthe KPANGBA	1037-1054
DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI ALASSANE Abdourazakou	1055-1067

Gouvernance territoriale et environnementale

LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DANS LA RÉGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SÉCURITAIRE

ZOUGOURI Amidou, Institut des Sciences et Sociétés / CNRST

SODORE Abdoul Azise, Université Joseph KI-ZERBO

Discipline : Géographie/Amenagement du territoire

ZOUGOURI Amidou

RESUME

Le secteur de l'élevage dans la région du Nord au Burkina Faso, confronté par le passé à l'accès limité aux intrants, à des pâturages dégradés, à des points d'eau insuffisants pour les troupeaux et à des problèmes de sanitaires, est aujourd'hui en proie aux défis du changement climatique et de la crise sécuritaire. L'objectif de cet article est d'analyser la gouvernance du secteur de l'élevage dans la région du Nord face aux crises climatique et sécuritaire. La démarche méthodologique repose sur les observations directes, les entretiens, des interviews et des enquêtes auprès des acteurs. Les résultats indiquent un renforcement des capacités institutionnelles pour faire face aux chocs climatiques et sécuritaires aux échelles régionale, locale et communautaire. Ce faisant, les éleveurs en sécurité en milieu rural pratiquent la culture du fourrage, l'usage des compléments alimentaires et le déparasitage tandis ceux déplacés du fait de la crise sécuritaire procède par la reconstitution de leur cheptel. En outre, la planification et la gestion des ressources pastorales ont été améliorées. Toutefois, le dualisme juridique des textes, à cheval entre régime étatique et coutumier, et leur application insuffisante constituent toujours un véritable problème de gouvernance des ressources pastorales.

Mots clés : Burkina Faso, crises, Gouvernance, région du nord, ressource pastorale

GOVERNANCE OF THE LIVESTOCK SECTOR IN THE NORTHERN REGION OF
BURKINA FASO IN THE FACE OF CLIMATIC AND SECURITY CRISES

ABSTRACT

The livestock sector in the northern region of Burkina Faso, which in the past faced limited access to inputs, degraded pastures, insufficient water sources for livestock, and sanitation problems, is now grappling with the challenges of climate change and the security crisis. The objective of this article is to analyze the governance of the livestock sector in the northern region in the face of climate and security crises. The methodological approach is based on direct observations, interviews, and surveys of stakeholders. The results indicate a strengthening of institutional capacities to deal with climate and security shocks at the regional, local, and community levels. In doing so, herders who are secure in rural areas practice fodder cultivation, the use of feed supplements, and deworming, while those displaced by the security crisis are rebuilding their livestock herds. In addition, the planning and management of pastoral resources have been improved. However, the legal dualism of the texts, straddling the state and customary regimes, and their insufficient application still constitute a real problem for the governance of pastoral resources.

Keywords : Burkina Faso, crises, Governance, northern region, pastoral resources

INTRODUCTION

Les sécheresses des années 1973, 1984 et 2010 ont entraîné des pertes de cheptel et l'exode d'éleveurs dont certains ne sont plus revenus (CSAO, 2013, p. 86). Cependant, les éleveurs qui sont revenus, sont confrontés à une pression accrue sur les espaces pastoraux et les risques de conflits se sont accrus. A cette crise climatique, s'ajoute à partir de 2015, la crise sécuritaire qui constitue une menace pour le système de l'élevage. À ce titre, elle a des effets sur la désorganisation de la production et de commerce du bétail, la migration forcée des éleveurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays et l'occupation des zones de pâturages par les groupes armés dans la région de l'Est, du Centre Nord, du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Nord. De plus, l'État n'est plus le seul détenteur de l'autorité politique sur la scène internationale, celle-ci étant désormais investie par toute sorte d'acteurs (ONG, entreprises, associations, etc.) plus ou moins influents (C. Rangé, 2025, p. 210). Malgré la réduction de ses pouvoirs, l'État est toujours dominant à travers le contrôle de ressources critiques comme le monopole de l'usage de la force et la légitimation démocratique (E. Klijn et J. Koppenjan, 2000, p. 151). Ainsi au Burkina Faso, la gouvernance dans le domaine de l'élevage a été instaurée depuis le temps de la colonisation et l'Etat avait une forte concentration du pouvoir, une faible participation des populations aux décisions affectant leur vie, la non-valorisation des institutions et des

mécanismes politiques endogènes (CSAO, 2013, p. 86). Cela a entraîné une marginalisation des éleveurs du fait de leur mobilité et développer une méfiance, voire un mépris vis-à-vis des éleveurs pastoraux.

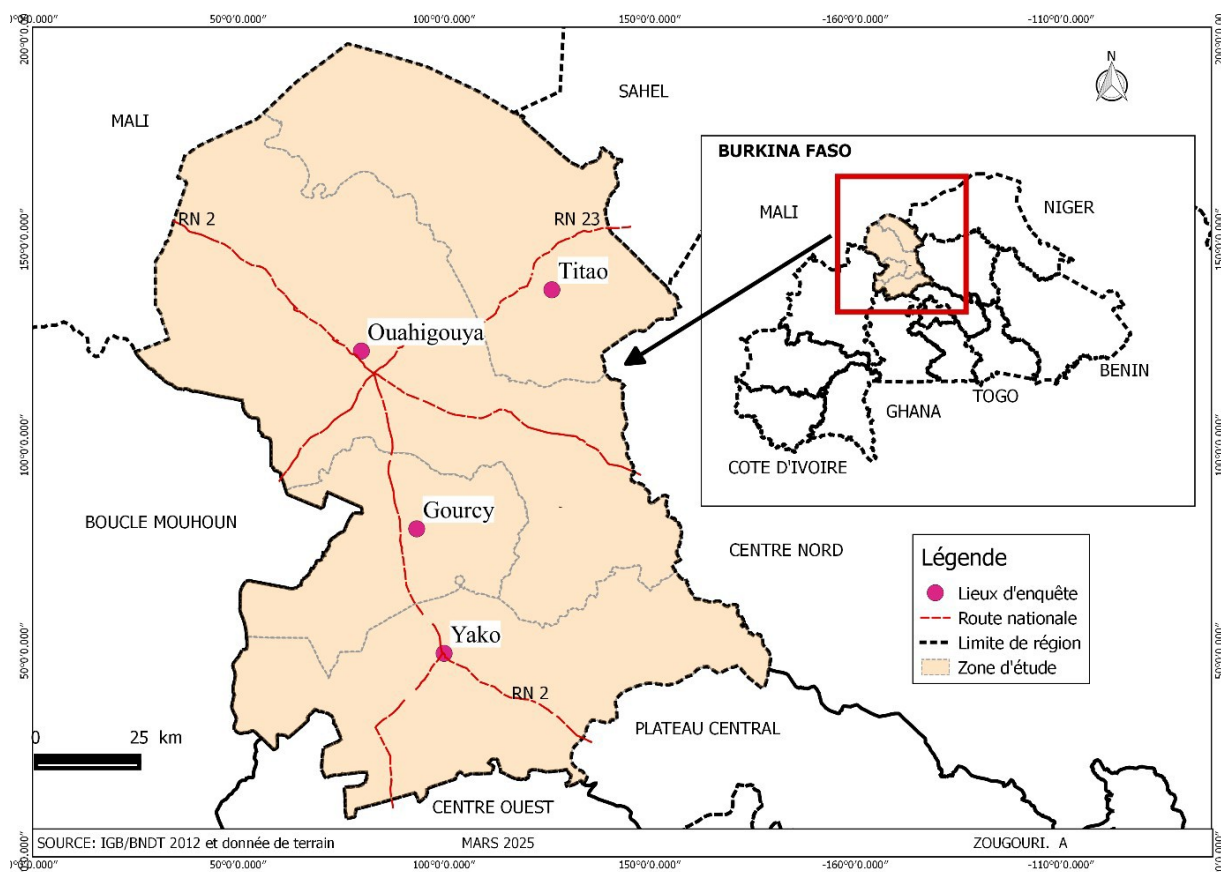
En réaction aux limites de la gestion étatique des ressources pastorales, le principe d'une gestion participative et décentralisée a été imposé sous l'influence des bailleurs de fonds en Afrique sub-saharienne (C. Rangé, 2018, p. 13). La tendance est donc marquée par la mise en place de plusieurs cadres de concertation pour une cogestion des ressources pastorales. Elle ne dépend plus du modèle « top-down » qui relève de l'État, mais se fait de manière horizontale en ce sens que ce sont les acteurs dominants que sont les associations pastorales. Ainsi, les ressources pastorales reposaient sur un mode de gouvernance en commun. Mais l'efficacité de ce mode de gouvernance était toutefois remise en cause par les jeux de pouvoir. Mais depuis 2018, les zones de parcours des éleveurs de la province du Yatenga, du Loroum, du Passoré et du Zandoma sont occupées par les groupes armés qui décident de qui et de quelle manière les éleveurs peuvent accéder aux ressources pâturables. Ils reçoivent ainsi dans le cadre de leur activité le soutien de l'Etat et des ONG sous diverses formes. Cet article a pour objectif d'analyser la gouvernance du secteur de l'élevage dans la région du Nord face aux crises climatique et sécuritaire. Il est organisé autour de la description de la zone d'étude et des méthodes utilisées et de la présentation des résultats suivie et de leur discussion.

1. Méthodologie

1.1. Zone d'étude

Située dans la partie Nord du Burkina Faso, la région du Nord fait partie des 13 régions administratives du Burkina Faso. Elle comprend les provinces du Yatenga, du Loroum, du Passoré et du Zandoma. La présente étude concerne la ville de Ouahigouya, Gourcy, Yako, Titao respectivement chef lieu de la province du Yatenga, du Zandoma, du Passoré et du Loroum et le village de Youba situé dans la commune de Ouahigouya (carte n°1).

Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude



1.2. Echantillonnage des sites d'enquêtes

Dans ce contexte d'insécurité que connaît le Burkina Faso depuis 2015, il est très difficile de faire un échantillonnage compte tenu que le chercheur n'a pas totalement la main sur l'accès au terrain. À Ouahigouya et à Titao le terrain s'ouvre et se referme selon les conditions sécuritaires volatiles de la région. Ainsi, un échantillonnage par choix raisonné a été fait en tenant compte de deux éléments fondamentaux suivants : la diversité des acteurs de l'élevage (éleveurs, agro-éleveurs, association des éleveurs, autorité coutumière et administrative) et l'accessibilité de la zone dans cette période d'insécurité dans la région du Nord.

D'un point de vue méthodologique, les données ont été collectées à Ouahigouya, Youba, Gourcy et Yako à travers des questionnaires (382), des entretiens (65) et des focus groups(4) . Ainsi, les données utilisées aux fins de l'établissement du présent travail sont le fruit d'une approche filière sur le terrain, à sites multiples, où 65 entretiens semi- dirigés ont été menés en juillet et août 2023 à Ouahigouya, en janvier-février 2024 à Gourcy et en mai 2024 à Yako. Parallèlement à ces entretiens, l'analyse est enrichie par des discussions informelles sur le terrain et par téléphone après les visites sur place. Ces données scientifiques sont soumises à une validation complémentaire au moyen de sources d'information documentaires (presse, récits dans les médias sociaux et rapports secondaires).

2. RESULTAT

2.1. Manifestation de la crise sécuritaire sur l'élevage

2.1.1. Contrôle des ressources pastorales entre groupes armés et l'Etat

Le contexte de crise sécuritaire a fait évoluer les rapports de pouvoir entre les acteurs autour de l'accès et le contrôle des ressources pastorales. Les règles d'accès sont désormais redéfinies et imposées par les groupes armés dans certaine partie de la région du Nord. En effet, le bétail offre aux groupes armés des opportunités économiques et apparaissent comme modes de financement des entrepreneurs de la violence. Ils imposent des systèmes de prélèvements propres. Les groupes armés ont de ce fait mis en place diverses formes de prédation afin de tirer profit des ressources dont principalement le bétail.

2.1.2. Perturbation des espaces et circuits

Au Burkina Faso, l'élevage s'est transformé au fil du temps, à travers le rôle de l'État dans la gouvernance de ce secteur et l'implication des éleveurs dans les conflits que connaît le pays. L'élevage est une activité en déclin et l'absence ou la faiblesse de l'encadrement étatique laisse le champ libre à d'autres acteurs, dont les actions portent atteinte au développement de l'élevage. A ce titre, O. A. responsable d'association pastorale affirme :

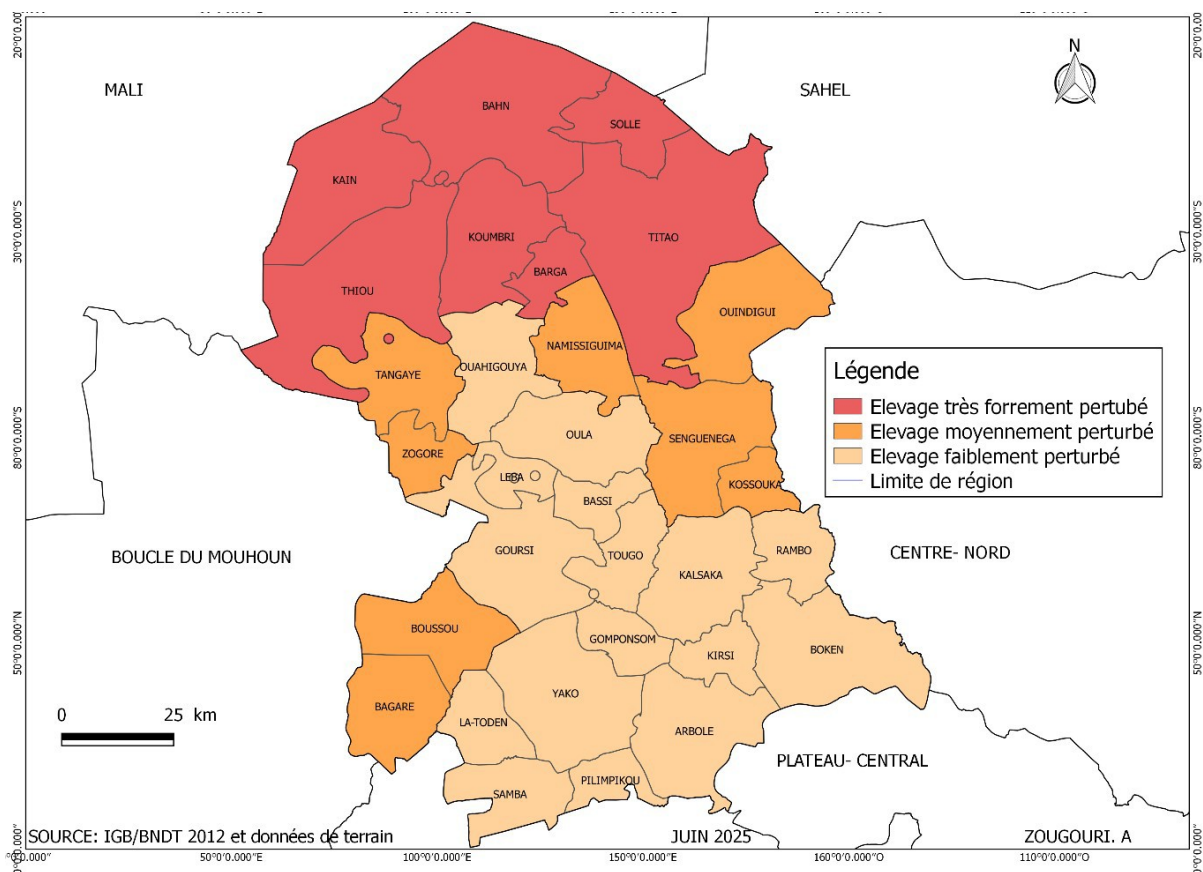
la mauvaise mise en œuvre des politiques publiques a engendré des situations d'injustice (spoliation de terres, violences, décisions de justice perçues comme iniques). Ces injustices ont créé un ressentiment et ont facilité l'enrôlement de jeunes éleveurs victimes dans les groupes armés.

Ainsi dans les zones fortement perturbée par la crise sécuritaire dans la région du Nord, la gouvernance ne dépend plus du modèle top-down qui relève de l'État, mais se fait de manière horizontale en ce sens que se sont les acteurs dominants (groupes armés) qui décident de qui et de quelle manière les éleveurs peuvent accéder aux ressources pâturables. Tout ceci favorise l'exclusion, des éleveurs, elle-même cause de frustrations complexifiant la relation entre éleveurs et autres groupes. La question de la capacité des éleveurs à effectuer un retour sur les pâturages dont ils ont été chassés est au cœur des enjeux (J. R. W. Betabelet, 2019, p. 131).

Le retrait de l'Etat dans certaines communes de la région du Nord et des éleveurs et agropasteurs dans les villages et campements suite à la crise sécuritaire, ouvre le champ à des nouvelles formes de gouvernance par la violence aux contours mouvants. Ainsi, les groupes armés assurent le contrôle de certains villages des communes de Thiou, Tangaye, Koumbri et Barga dans le Yatenga et Ouiduigui dans le Loroum, en prenant le contrôle des ressources pastorales (RBM, 2021). Ainsi la crise sécuritaire a contribué à une reconfiguration des espaces de production des ressources pastorales(carte n°2). Par ailleurs, l'autorité de l'État et des chefs

coutumiers dans les zones en crise sécuritaire comme dans les communes de Thiou, de Tangaye dans le Yatenga et Barga, Ouidigui dans le Loroum a été davantage sapée par la présence des groupes armés. Avec la crise sécuritaire, des nombreux éleveurs et agro- pasteurs ont quitté leurs villages et campement et la gouvernance locale s’est militarisée, ouvrant la voie à d’importantes recompositions dans les arènes de pouvoir. En outre, les mobilités saisonnières des agro-pasteurs et des éleveurs ont dans leur grande majorité cessée et de nombreux d’entre eux ont fui leurs villages. Pour ceux qui sont restés ou ont continué à fréquenter les zones de parcours, il y a des arrangements entre eux et les groupes armés. Cependant, l’occupation des zones de parcours par les groupes armés a entraîné la fuite des éleveurs vers les centres urbains de Ouahigouya, Gourcy, Yako et Titao.

Carte n°2 : Reconfiguration des espaces de production des ressources pastorales en 2024



1.1.1. Migration forcée des éleveurs face aux cloisonnements des politiques publiques

Les éleveurs des zones ruraux touchés par la crise ont migrés autour des grandes villes les plus proches. A ce titre, la migration forcée devient pour ces éleveurs une stratégie spatiale de contrôle de ressource pastorale. Pourtant, ces zones sont principalement agricoles, et la présence accrue d’animaux entraîne de nouveau le risque de dégâts de champ et donc de conflits.

Ainsi la concentration des éleveurs déplacés dans les zones urbaines et peri-urbaines de la ville de Ouahigouya, entraîne des conflits entre les éleveurs déplacés et les maraichers. A ce titre, S. A. du service régional de l'élevage nous relate qu'à :

Ouahigouya, les conflits les plus fréquents ces dernières années sont celui des éleveurs déplacés et des maraichers. En 2023 par exemple, il y'a eu des poches de sécheresse avec le changement climatique alors que c'est une zone par excellence maraichère. Les animaux n'ont pratiquement rien mangé et les productions maraichères sont la seule verdure que les animaux broutent donc c'est un problème entre ces acteurs .

En outre, l'accès aux ressources pastorale par les éleveurs est rendue plus complexe par la précarité des régimes fonciers et par la superposition des systèmes juridiques. Ces ressources pastorales sont en général régies par des systèmes coutumiers dont les principes sont différents de ceux du droit moderne et sont souvent générateurs de conflits avec l'Etat. Les terres de parcours sont considérées comme bien d'usage collectif par les éleveurs. Ce libre accès aux ressources pastorales enlève aux usagers tout sens de responsabilité. Par ailleurs, il y a un cloisonnement des politiques publiques en matière de gestion des ressources naturelles. A titre, selon O. A., responsable d'association pastoral :« les conditions pour accéder à certaines zones, comme les forêts communales, pour le pâturage posaient problème, bien que ces zones devraient potentiellement être ouvertes à l'élevage chaque année à un certain niveau. Cela montre une volonté affichée sans les moyens de sa réalisation » . En outre la gouvernance locale quant à elle, reste caractérisée par une décentralisation au stade théorique et un faible transfert de compétences et de ressources qui limitent le pouvoir des élus locaux qui exercent sans transparence et recevabilité. A ces défis s'ajoute les changements climatiques.

2.2.L'agro-pastoralisme comme mode d'adaptabilité, des activités pastorales face à la crise climatique

Dans la région du Nord, l'élevage subit les impacts des changements climatiques. Ainsi à l'échelle des territoires pâturés, la dégradation des sols, la sécheresse, les précipitations extrêmes, les températures élevées impactent la productivité et la qualité des ressources pastorales. En plus, la santé des animaux est également affectée, du fait du changement climatique à l'échelle des territoires, par des expositions nouvelles aux agents pathogènes, en conséquence de la modification des aires de répartition des vecteurs de transmission (D . Richard et al., 2019, p 232).

Par ailleurs, dans les zones de parcours, l'élevage au pâturage valorise des formations végétales diverses et une large variété d'espèces relativement résilientes face au changement climatique. Cet atout se heurte désormais à une compétition pour l'espace entre les élevages transhumants avec les activités agricoles sédentaires.

Mais l'agro-pastoralisme apparaît plus productifs et moins sensibles aux impacts du changement climatique que les systèmes spécialisés grâce à des complémentarités, dans l'espace et le temps, entre troupeaux, champs et parcours. Ainsi le territoire apparaît donc comme un cadre pertinent pour l'adaptation, voire la transformation des activités d'élevage au pâturage face au changement climatique. Cette transition prend un caractère d'urgence dans les situations où la sécurité alimentaire et la survie des populations sont en jeu. A ce titre, selon S. A, agent d'élevage « les gens sont éleveurs et agriculteurs et actuellement ils ne misent que sur les petits moyens pour élever parce qu'ils n'ont pas de terre pour cultiver. Rare sont ceux qui ont des terres pour produire et ils sont obligés de payer ». En outre, l'Etat et ses partenaires mettent en place des stratégies pour atténuer la souffrance des acteurs de l'élevage dans la région.

2.3. Modèles de gouvernance

2.3.1. Type de gouvernance de l'élevage dans un contexte de crise sécuritaire et climatique

La capacité des autorités publiques dans la région du Nord à répondre aux défis des crises climatiques et sécuritaires et à mettre en place des politiques efficaces pour soutenir le secteur de l'élevage est un enjeu crucial. En effet les autorités publiques exercent un contrôle limité sur les territoires pastoraux dans la région du Nord. En effet, l'aménagement de zone de pâture était en projet pour faire face aux changements climatique mais occupé de nos jours par les PDI. Comme le souligne K. A, responsable d'association dans le domaine de l'élevage dans ce sens :

le problème qu'on note à Ouahigouya, il y'avait une politique de la mairie d'aménager les zones de pâtures. Les zones de pâtures c'étaient sur la route de Youba pour pouvoir aménager le temps qu'il fallait pour trouver plus de 20 hectares pour pouvoir aménager. Mais au regard de la situation socio-politique ces zones de pâtures sont devenu des sites d'accueil des déplacés .

Par ailleurs, l'avenir de l'élevage est marqué par une incertitude dû à la persistance de l'insécurité et à la présence des groupes armés dans les zones d'élevage.

2.3.2. Les capacités institutionnelles à faire face aux chocs climatiques et sécuritaires

Des spécialistes de la prévention et de la gestion des crises, aux niveaux national, local et communautaire ont été formés. En plus, le renforcement des capacités institutionnelles a également occupé une place centrale dans la gouvernance de l'élevage dans la région du Nord. Ainsi des associations pastorales ont été soutenues dans divers domaines. Ainsi selon le responsable D H, responsable d'association des éleveurs : « nous avons reçu beaucoup de formation à Ouahigouya et même à Ouagadougou, sur la production laitière, sur l'embouche et bien d'autres choses sur l'élevage. Cela renforce nos capacités pour mieux s'adapter face à la crise climatique et sécuritaire ».

Tous ces investissements ont contribué à améliorer la productivité, en particulier grâce à la baisse du taux de mortalité des ovins, caprins et bovins dans la ville de Ouahigouya, Gourcy, Yako et Titao. L'aide apportée par les ONG a également permis de générer des ventes supplémentaires dans trois chaînes de valeur, notamment le lait, la volaille et les porcs en ville dans la province du Yatenga et du Loroum et dans les villes et campagnes dans la province du Passoré et du Zandoma, augmentant ainsi les revenus des ménages pastoraux bénéficiaires.

2.3.1. Cultures des fourrages pour faire face à l'alimentation de bétail

Les éleveurs de la région du Nord avec l'appui de l'Etat et des ONG, ont adopté des pratiques climato-intelligentes pour l'alimentation animale, comme la production de la culture du fourrage. En outre, des espèces végétales mieux adaptées ont été plantées sur des pâturages dégradés et les cultures fourragères à partir des espèces à haut potentiel de biomasse de qualité devraient pouvoir permettre aux éleveurs de pallier à ces contraintes alimentaires que rencontrent les animaux de ces systèmes d'élevage présents.

Il existe deux grandes familles des espèces fourragères que sont les légumineuses et les graminées. A ce titre, les principales graminées fourragères annuelles cultivées sont des espèces céréalières à double objectif et quant aux légumineuses herbacées cultivées, elles comprennent les espèces fourragères pures (F. Obulbiga, 2022, p 21). Ces cultures étaient faites bien avant la crise sécuritaire. Ainsi selon S.A. agent d'élevage dans la région du Nord :

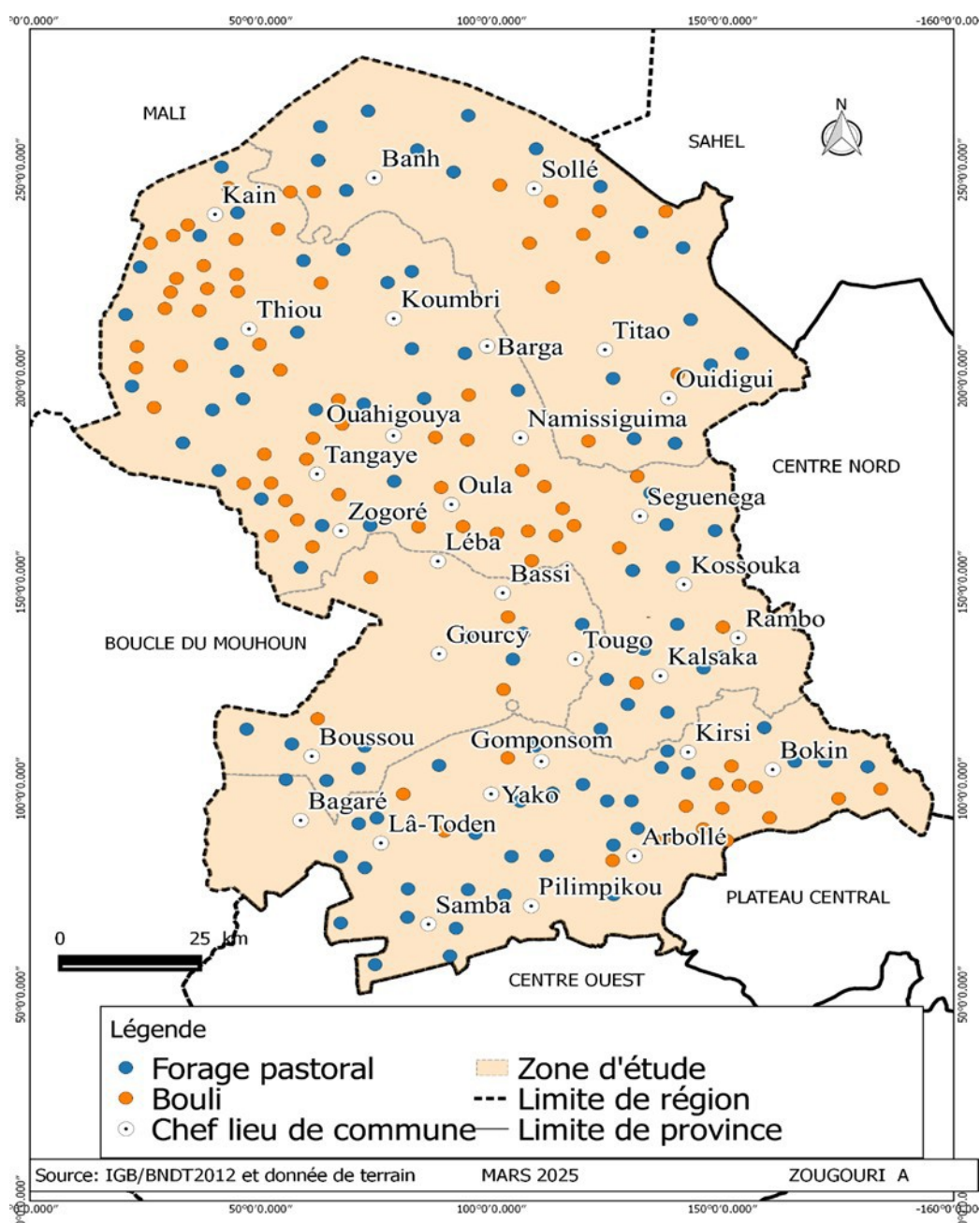
En outre, deux contraintes majeures minent le développement des cultures fourragères à savoir, la non disponibilité des semences fourragères et l'insuffisance d'une politique d'intégration efficiente et durable agriculture-élevage.

2.3.2. Systèmes de gouvernance participative de l'eau pour le système d'élevage

Dans le domaine de l'eau, une gouvernance participative de l'eau pour les systèmes agropastoraux permet de promouvoir un développement axé sur la demande qui réponde aux besoins locaux en donnant aux communautés locales les moyens de prendre l'initiative à tous les stades du processus de développement de l'eau. L'objectif étant systémique, il s'agit de garantir les droits de mobilité des éleveurs et de promouvoir l'interaction pacifique et la complémentarité entre les éleveurs hôtes ou sédentaires et les éleveurs déplacés ou transhumants. Mais les communautés ne remplacent pas l'État ; au contraire, elles s'intègrent dans des processus de gouvernance à de multiples niveaux. En, dans la région du Nord, il existe plusieurs forage pastoral et bouli (Carte n°3) réalisé par l'Etat et dans le cadre des projets PADEL, PDRD, PCESA, RESICOM, PDS PRAPS, les mairies, les associations et ONG et les initiatives locales.

La régulation et le rationnement de l'approvisionnement en eau pour le bétail permettent non seulement aux éleveurs hotes et autochtones d'adapter le nombre de bêtes aux pâturages et au fourrage disponibles dans la région.

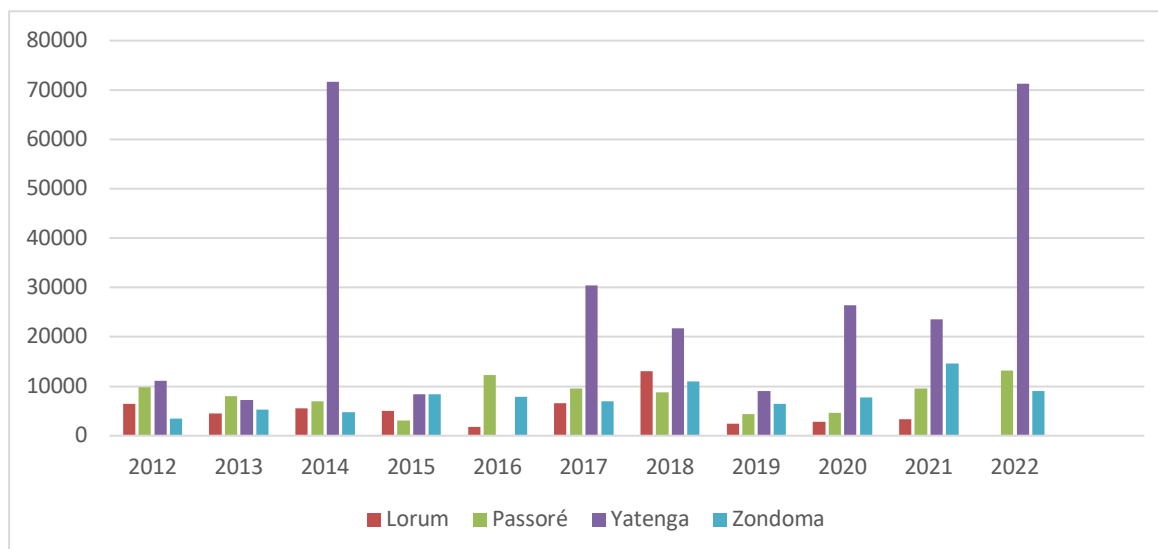
Carte n°3 : Hydraulique pastorale



2.3.3. Amélioration de la santé animale

Le taux de mortalité du cheptel a diminué grâce à des investissements destinés à améliorer la santé animale, en particulier la construction de parcs de vaccination et de points d'eau. Les animaux de la province du Yatenga malgré la crise, continue d'être vaccinés contre des maladies des animaux notamment la pasteurellose (Graphique n°1).

Graphique n°1 : Animaux vaccinés contre la pasteurellose



Source : INSD, 2023, Enquête terrain, 2024

Mais dans la province du Loroum, la crise sécuritaire a impacté la vaccination des animaux avec la fermeture des structures de la direction provinciale et leur délocalisation dans la province du Yatenga.

La santé animale est un pilier de la sécurité alimentaire et économique. Les éleveurs contribuent non seulement à protéger leurs animaux, mais aussi à prévenir la propagation des maladies au sein des communautés.

Mais malgré ces atouts, la situation sécuritaire a un impact sur la santé animale en fonction des zones de la région. Ainsi selon S. A., agent de l'élevage :

Dans le domaine sanitaire, chaque année on arrivait à vacciner un bon nombre de grand ruminant et de petit ruminant. Pour les gros ruminant on partait jusqu'à plus de 100 000 têtes vaccinées. Mais actuellement avec la situation sécuritaire, on a peine même à avoir les 40 000 têtes. Pour les petits ruminants on pouvait vacciner chaque année 300 000 à 400 000 têtes du ruminant. Mais actuellement même on a peine à avoir les 70 000 et 80 000 tout ça parce qu'il y a des zones inaccessibles, également les éleveurs ont perdu leurs animaux.

2.3.4. Reconstitution du cheptel au profit des personnes déplacées internes et de leurs hôtes

Des ménages vulnérables se sont vu remettre des petits ruminants afin de leur permettre de développer des activités génératrices de revenus. Ainsi, les éleveurs des provinces du Yatenga, du Loroum, du Passoré et du Zandoma, qui sont reparties dans leurs villages, ou qui sont toujours déplacés dans les villes sont accompagnés par des animaux pour reconstituer leur cheptel. Ainsi dans le cadre de la mise en œuvre de l'Offensive agro-pastorale et halieutique (OAPH) accompagné par le projet PRIAN PDI, les éleveurs déplacés des communes de Ouola,

Ouahigouya et de Seguenega ont reçu 270 chèvres reproductrices, soit 3 têtes par bénéficiaire (photo n°1). Cette initiative vise à renforcer la résilience des ménages vulnérables à travers la relance des activités d'élevage et favoriser leur autonomisation économique et d'encourager la reconstitution du cheptel local.

Photo n °1 : Distribution des caprins au PDI



Source : DRARAH NORD, Juin 2025

En 2024, selon O. B, responsable de l'association des éleveurs : « avec l'accompagnement du Fonds international de développement agricole (FIDA) 1 550 têtes de caprins, 350 têtes d'ovins et 26,69 tonnes d'aliment bétail ont été remis aux différents bénéficiaires dans la région du Nord ». Mais plusieurs autres partenaires sont intervenus dans le meme sans pour la resconstition du cheptel dans la région notamment le Programme Alimentaire Mondiale et la Croix Rouge.

3. DISCUSSION

Les résultats de cette recherche montrent que dans les zones contrôlées par les groupes armés, la gouvernance ne dépend plus de l'État, mais des groupes armés qui décident de qui et de quelle manière les éleveurs peuvent accéder aux ressources pâturables. Ces résultats corroborent ceux de (J. R. W. Betabelet, 2018, p 72) en République Centrafricaine, qui montrent que les groupes armés contrôle les territoires pastoraux et entraînent une fragmentation des territoires et une

inversion des pouvoirs dans les espaces pastoraux. Désormais, on assiste à une réorganisation des territoires pastoraux suivant les aires d'influence des groupes armés. En plus, pour ce qui concerne la gouvernance locale militarisée dans les zones de parcours, nos résultats sont similaires et ceux de (G. Magrin et al, 2018, p 102) qui montrent qu'avec l'insurrection de Boko Haram au Cameroun et au Tchad, les populations ont été nombreuses à quitter le Lac. la gouvernance locale s'est militarisée, ouvrant la voie à d'importantes recompositions dans les arènes de pouvoir. Ensuite les résultats montrent que face aux crises climatiques, l'agro-pastoralisme est le mode d'adaptabilité des activités pastorales. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de (I. Carpentier, 2025, p 138) qui montrent que sur les territoires fragiles de la Tunisie où l'élevage demeure l'activité dominante, et bien qu'ayant perdu une part importante de leur capacité nourricière à cause des changements climatiques, les parcours restent déterminants pour l'équilibre des systèmes agropastoraux. Par contre pour (V. Alary et A. Frija, 2025, p 92) bien que l'agro-pastoralisme constitue une mode d'adaptation des éleveurs face aux crises climatiques, elle constitue également une menace pour la fertilité de la zone pastorale par rapport à la zone agricole. Enfin, les résultats illustrent que dans le contexte du double crise sécuritaire et climatique la gouvernance du secteur de l'élevage dans la région du Nord est marquée par une gouvernance mitigée des ressources pastorale. Mais elle donne lieu à la mise en place des stratégies de résilience des différents acteurs de l'élevage. Nos résultats sont similaires à ceux de (C. Rangé, 2022, p 210) qui affirme que dans la région de l'Est face aux changements climatiques et sécuritaires, les sociétés pastorales sont entre recherche d'ancrage territorial et migrations. Par ailleurs pour (A. Ickowicz et C. H. Moulin, 2025, p 115), l'agro-pastoralisme est un des leviers pour faire face à des épisodes de sécheresse, mais celle-ci peut être remise en question pour différentes raisons face à la crise sécuritaire.

CONCLUSION : Une synergie entre gouvernance publique et communautaire

Dans ce contexte marqué par une crise climatique et sécuritaire, le développement d'un dispositif de gouvernance des ressources pastorales en synergie entre les modes de gouvernance publique et communautaire s'avèrent nécessaire. Ainsi, une pluralité d'instances de pouvoir et le contrôle de l'exploitation des ressources pastorales peut relever d'un ou plusieurs types de régulation communautaire et étatique. A ce titre, la gouvernance permet de renforcer mutuellement les actions collectives et les actions publiques par une reconnaissance réciproque de la légitimité et de leurs échecs ou difficultés, mais aussi de leurs complémentarités. Ils contribuent aussi à construire un dialogue entre populations et acteurs publics et à renforcer les collectivités locales. Mais les autorités publiques jouent un rôle

primordial et interviennent en régularisant. Il faut ainsi donner à l'élevage la place qu'il mérite dans l'aménagement du territoire et dans les plans de développement. Ensuite établir et mettre en oeuvre des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage. Enfin redynamiser les politiques de décentralisation inclusives en intégrant pleinement les éleveurs dans la gouvernance des espaces et de la vie publique.

Bibliographie

ALARY Véronique et FRIJA Aymen, 2025, Évaluer la contribution du fumier aux moyens de subsistance en milieu rural : une approche systémique dans les régions semi-arides du centre de la Tunisie, ALINON Koffi, DUTEURTRE Guillaume, LASSEUR Jacques, POCCARD-CHAPUIS René (coord.). Élevages et pâturages sous tension. Nouveaux regards sur les territoires méditerranéens et tropicaux. Versailles, éditions Quæ, p 86- 106.

Betabelet Julie Roselyne Wouloungou, 2018, Ressources, territoires et conflits : élevage bovin et exploitation minière dans l'Ouest centrafricain. Géographie. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 411p .

CARPENTIER Irène, 2025, Organisation collective et gestion durable des terres de parcours : un enjeu de gouvernance territoriale dans le Sud tunisien, ALINON Koffi, DUTEURTRE Guillaume, LASSEUR Jacques, POCCARD-CHAPUIS René (coord.). Élevages et pâturages sous tension. Nouveaux regards sur les territoires méditerranéens et tropicaux. Versailles, éditions Quæ, p 138- 155.

CSAO, 2013, Elevage pastoral : Une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens colloque élevage pastoral, rapport, 162p.

ICKOWICZ Alexandre et MOULIN Charles-Henri, 2025, Les élevages familiaux de ruminants au pâturage en zones méditerranéennes et tropicales face aux enjeux du développement durable. Versailles, éditions Quæ, p 12-31.

Klijn Erik Hans et Koppenjan Joop, 2000, Public Management and policy networks: Foundation of a network approach to governance, 13p .

Magrin Géraud et al, 2018, Crise et développement : la région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram, 294 P.

Mazalto Marie, 2010, Gouvernance du secteur minier et enjeux de développement en République démocratique du Congo, thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal, 529 p .

Obulbiga Ferdinand, 2022, Evaluation du potentiel d'amélioration du disponible fourrager cultivé dans les six(6) Pays du PRAPS, rapport du Burkina Faso, 64 P.

Résau Billital Marobé, 2021, Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts, 163p.

Rangé Charline, 2018, Des « communs » non excluant ? L'originalité de la gouvernance des ressources naturelles dans la partie camerounaise du lac Tchad, 14p.

Rangé Charline, 2025, Accompagner la gouvernance des ressources agropastorales : une lecture par le territoire et la citoyenneté dans l'est du Burkina Faso, ALINON Koffi, DUTEURTRE Guillaume, LASSEUR Jacques, POCCARD-CHAPUIS René (coord.). Élevages et pâturages sous tension. Nouveaux regards sur les territoires méditerranéens et tropicaux. Versailles, éditions Quæ, p 203-220.

RICHARD Didier., ALARY Véronique., CORNIAUX Christian., DUTEURTRE Guillaume., LHOSTE Philippe., 2019. Dynamique des élevages pastoraux et agropastoraux en Afrique intertropicale. Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux. Collection Agricultures tropicales en poche. 250 p.